



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Office fédéral des routes OFROU

OFROU Filiale Estavayer-le-Lac
Tél +41 58 461 87 16
info@astra.admin.ch

Vie du chantier

Jonction Grand-Saconnex



Lézard des Murailles

Environnement II

Sur les traces des reptiles

Les reptiles sont présents en de nombreux endroits du paysage suisse mais, étant de nature très discrète, leur raréfaction et même dans certains cas leur disparition, passe sous le radar du plus grand nombre. Pourtant ils sont très utiles à l'équilibre naturel et font partie d'un écosystème qui, sans eux, serait bouleversé. Avec notre article, nous vous proposons d'en apprendre davantage sur la vie cachée des reptiles helvétiques. Nous vous présenterons aussi les mesures mises en place pour garantir la protection de ce groupe faunistique dans le cadre d'un chantier d'envergure comme celui de la jonction autoroutière du Grand-Saconnex (JAG).

Des reptiles sous haute surveillance

Dans le cadre du suivi environnemental (SER) du chantier, le bureau Hintermann & Weber a réalisé une visite de reconnaissance du périmètre en septembre 2017, soit plusieurs mois avant les

premiers travaux. Cette visite a montré un fort potentiel d'attractivité du site pour les reptiles, due en partie à l'existence de lisières buissonnantes bordées de prairies sèches. Les ingénieurs ont donc proposé à l'OFROU un protocole d'évaluation visant à identifier la présence de populations de reptiles dans le secteur du futur chantier.



jonction-grand-saconnex.ch



Installation de plaques en carton bitumineux particulièrement attractif pour les reptiles.

Ce programme a été validé par l'OFROU puis l'inspecteur cantonal de la faune à l'Office cantonal de l'agriculture et de la nature (OCAN). Organisé au printemps 2018, le suivi s'est déroulé en deux phases :

1. Installations des plaques en carton bitumineux dans les secteurs au potentiel significatif. Particulièrement attractif pour les reptiles, ce dispositif leur fournit une cache chauffée par le rayonnement solaire et relativement humide. Pour répondre aux exigences de sécurité liées au contexte autoroutier, les

plaques sont fixées au sol en deux points pour résister notamment aux effets de souffle générés par les véhicules.

Elles sont marquées par un poteau indicateur et étiquetées individuellement, avec un numéro de contact. Leur emplacement a été relevé par GPS.

2. Quatre visites matinales de relevé ont été effectuées. Le choix de la période de relevé est capital pour l'identification des reptiles, leur comportement et leur présence sous les plaques étant directement fonction des conditions climatiques (température, ensoleillement, humidité).

Les plaques sont soulevées lors de chaque visite. L'équipe a également eu recours à la méthode dite de la chasse à vue. Les 40 plaques ont toutes été reprises à l'issue de la dernière visite.

Au terme des visites, seule la présence généralisée du lézard des murailles a pu être confirmée. Aucune autre espèce de reptiles n'a été identifiée. Ce constat a permis à l'équipe SER de donner son feu vert concernant le démarrage du chantier, aucune population significative de reptiles n'ayant été mise en évidence.

Reconnaître les couleuvres et les vipères

En Suisse, il y a 14 espèces de reptiles, dont 8 espèces de serpents, réparties dans deux grands groupes : les vipères et les couleuvres. La différenciation de ces deux groupes est relativement aisée pour l'observateur attentif :



Quatre visites matinales de relevé ont été effectuées.





Couleuvre vipérine

- Leurs pupilles sont différentes : les vipères possèdent des pupilles verticales comme celles des chats alors que celles des couleuvres sont rondes.
- La taille des écailles sur la tête de l'animal est également un bon indicateur : Chez les vipères, les écailles sont plus petites. La tête des couleuvres est quant à elle souvent recouverte de plus grosses écailles.
- Le critère le plus distinctif, mais difficile à évaluer pour un novice, reste le nombre d'écailles situées entre l'œil et la bouche : 1 rangée d'écailles pour les couleuvres, 2 à 3 rangées d'écailles chez les vipères.
- Chez les vipères le motif constitué par les écailles situées au sommet de leur tête permet de différencier les individus dans une même espèce, à la manière d'une empreinte digitale.



Vipère aspic

Un statut de protection élevé en Suisse

Parfois mal aimés du grand public et source de peur, les reptiles subissent l'impact de l'homme depuis de nombreuses années, du fait de la destruction et de la pollution de leur habitat, de la prédation des animaux domestiques et historiquement de leur éradication par l'Homme. Si certaines espèces ont définitivement disparu, d'autres sont classées en danger critique d'extinction, notamment la vipère aspic pour la région du plateau. Afin de préserver ces animaux essentiels au bon fonctionnement de notre écosystème, des dispositions légales ont été mises en place.

En Suisse, les reptiles sont protégés par la Loi fédérale sur la protection de la nature (LPN) et l'Ordonnance fédérale correspondante (OPN). L'OPN désigne notamment les habitats des reptiles comme « dignes de protection » et oblige tout auteur « d'atteintes d'ordre technique » à mettre en place les dispositions nécessaires pour protéger, reconstituer ou à défaut remplacer le milieu atteint.

Dans le cas du chantier JAG, la mise en œuvre de mesures spécifiques n'a pas été nécessaire car le suivi a permis de confirmer l'absence d'une population significative des reptiles. Leur présence ponctuelle ne pouvant néanmoins être écartée, les mandataires en charge du SER resteront très attentifs au sujet des reptiles, et ce jusqu'à la fin du chantier. En cas de découverte durant les travaux actuels, des mesures adaptées de sauvegarde seront mises en œuvre. A l'issue du chantier de génie civil, les abords de l'autoroute seront remis en état de façon qualitative, notamment par des surfaces de prairies maigres et de haies buissonnantes favorables au lézard des murailles et à la petite faune en général.

Portrait du porteur de projet / Hintermann & Weber SA

Fondé en 1989, Hintermann & Weber SA met ses compétences au service des pouvoirs publics et des institutions privées. De la planification environnementale de grands projets à des travaux de recherche liés à la nature en général, le bureau d'écologie et de conseil en environnement qui est ancré dans les régions du Nord-Ouest de la Suisse, de Berne et de Suisse romande, compte plus de 1'600 projets à son actif.

C'est le bureau de Montreux, à la pointe de la technique en matière de suivi environnemental de réalisation, qui est chargé de l'accompagnement du projet JAG.



14 espèces de reptiles indigènes suisses, toutes protégées au sens de la LPN

11 espèces concernées par un degré de menace élevé (vulnérable, en danger ou au bord de l'extinction)

30 ans l'espérance de vie maximale d'une vipère aspic en montagne

15 ans l'espérance de vie approximative d'une vipère aspic en plaine

(Cette différence est liée à un rythme de vie plus usant en plaine qu'en montagne.)

Impressum

Textes : incito communication, Epalinges
Graphisme : WGR Communication, Lausanne

Contact

Responsable communication : O. Floc'hic
olivier.floc-hic@astra.admin.ch

Les 3 questions / réponses aux intervenants

Cassien Vietti-Violi, chef de projet et ingénieur environnement EPF, Hintermann & Weber SA
Johan Schürch, biologiste diplômé et collaborateur scientifique, Hintermann & Weber SA

Un mot / une phrase pour décrire le projet JAG ?

Johan Schürch : la possibilité de maintenir des milieux naturels de qualité sur ces zones, aménagées avant tout dans un but sécuritaire et pour l'entretien des routes.

Quelle est votre spécialité ?

Johan Schürch : Je suis biologiste avec une spécialité sur le comportement, l'écologie et la conservation des espèces. Mon travail de diplôme portait sur la vipère aspic.

Qu'appréciez-vous le plus dans ce projet ?

Cassien Vietti-Violi : de travailler dans un contexte technique nouveau, à savoir le domaine autoroutier et de pouvoir accompagner le projet en tant qu'ingénieur environnement en toute sécurité.

Lexique

Chasse à vue : méthode consistant à longer la lisière et à porter une attention toute particulière au bruit d'un serpent qui se déplace. Ayant démontré son efficacité, elle est mise en place dans le cadre de projets touchant des secteurs de talus, notamment autoroutiers et ferroviaires.

Lézard des murailles : espèce commune très répandue en Suisse. Classé comme non menacé, c'est le seul reptile qui connaît actuellement une expansion.

Pour en savoir plus

www.karch.ch

www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/biodiversite/dossiers/un-sauvetage-en-plusieurs-actes.html